

Compte-rendu de mandat de Bertrand DELANOË (19/10/05)

(rédigé par Georges Gontcharoff, extrait du site de Parole des Halles
http://mapage.noos.fr/paris-des-halles/hypermarche_crdelanoie.htm)

Avertissement : il n'est retenu ici que les propos concernant le dossier de la rénovation des Halles. Beaucoup d'autres sujets ont été abordés.

B. Delanoë développe longuement le problème du logement social à Paris, à la suite des accidents dramatiques de ces derniers mois. Il explique quelle est la politique de la ville dans ce domaine et donne les statistiques concernant l'action municipale déjà menée (voir le livret écrit du compte-rendu).

Il parle ensuite des deux idées majeures qui irriguent le projet urbain de la municipalité : supprimer les barrières entre Paris et les banlieues de la première couronne ; faire naître, en architecture, un style nouveau, moderne, mais sans heurter. Il invite le public à aller visiter l'exposition du pavillon de l'Arsenal où il verra, entre autres, des maquettes très édifiantes, sur les projets et réalisations à venir.

Sur le dossier des Halles, le maire affirme qu'il assume pleinement ses choix. On a écrit que le concertation était insuffisante, et même qu'elle était un échec total. C'est faux. Aucun projet urbain de cette ampleur n'a donné lieu à une telle concertation. « On concerta presque trop ». Un responsable de Seine-Rive-Gauche (« que je ne nommerai pas ») dit même qu'on fait plus et mieux aux Halles que chez lui. Le maire développe un hommage très appuyé à l'égard de Caffet, « qui mène la concertation avec un esprit d'ouverture et de dialogue exceptionnel » et qui va même passer à une vitesse supérieure avec « une charte exemplaire, discutée longuement avec tous ».

Il se lance ensuite dans une diatribe ironique contre les journalistes. « Ils croyaient tous que j'allais choisir un autre projet que celui de Mangin ». Ils ont été surpris par ma décision et, « du coup, ils ont dit que j'étais aux ordres des associations ». « Quel qu'aurait été le projet retenu, ils auraient critiqué ma décision » : densification excessive pour l'un, trop grande hauteur pour l'autre, manque d'ambition pour le troisième, etc... « Même des membres de mon parti me critiquent à peu près sur tout. Qu'ils se méfient, car à force de tirer sur le baudet-Delanoë, ils risquent de tomber avec lui ». « Encore une fois, j'assume pleinement la responsabilité de mes choix. Ce sont les élus qui prennent les décisions ». « Concertation permanente ne veut pas dire que les associations sont aux commandes du projet ».

Deux idées principales guident les choix du maire. 1°) « ouvrir le cœur de Paris sur les quartiers voisins, et par conséquent ne pas enfermer les Halles sur elles-mêmes pour le profit de ses seuls riverains » ; 2°) « préparer pour le Carreau un grand concours international, pour une architecture innovante, mais qui soit en harmonie avec Saint Eustache et la Bourse du Commerce ».

Les questions (elles ne sont pas prises ici par ordre chronologique des interventions, mais regroupées par thèmes)

1°) Les premières, dont certains très vives (avec des insultes grossières à l'égard du maire) portent sur l'ouverture récente du marché alimentaire Saint-Eustache-Montmartre. Ce sont surtout des commerçants de la rue Montorgueil qui s'expriment et remettent en cause l'utilité de ce marché. Argumentaire : la rue Montorgueil suffit à fournir aux habitants les marchandises dont ils ont besoin ; l'installation du marché (jeudi matin et dimanche matin) se fait sur une allée centrale avec des étals des deux côtés. Les bâches arrières collent presque aux vitrines des commerçants de la rue qui perdent ainsi toute visibilité et toute chalandise (si l'on conserve le marché, il faut inverser le sens des étalages) ; dès 17 heures, la veille du marché, la fourrière enlève les voitures qui sont restées en stationnement (si l'on conserve la

marché, il faut reporter le délai à au moins 20 heures) ; le nettoyage des lieux après le marché provoque une longue confusion d'engins et de personnels, peu propice au commerce. « Vous ne pouvez vous imaginer, monsieur le maire à quel point vous faites souffrir les commerçants sédentaires. Au centre de Paris, vous ne voulez pas de voiture, le stationnement devient impossible (et nous perdons des clients) ; vous chassez les chiens, vous chassez les personnes âgées ; vous attirez les clochards non rentables ! ; vous n'avez pas organisé une concertation avec les commerçants ; vous exercez une véritable tyrannie ». D'autres voix, aussi nombreuses, s'élèvent en faveur du marché, demandé depuis plusieurs années par les habitants, et qui présente une véritable « utilité publique » La rue Montorgueil est insuffisante : les commerces de bouche sont de plus en plus rares, luxueux chers ; c'est un « faux marché », car les commerçants se sont approprié le domaine public en sortant leurs étalages sur la rue ; avec le marché, l'entrée de la rue Montmartre, qui était un désert, s'anime ; un marché forain est beaucoup plus qu'un lieu d'achat : il génère de la convivialité, il multiplie les liens de voisinage. Il se dégage finalement l'idée que le marché doit absolument être maintenu, mais qu'il peut faire l'objet d'aménagements (disposition, horaires...) pour pallier certains de ses inconvénients. Accessoirement, on regrette que le marché n'ait pas été installé à l'autre bout de l'arrondissement, près de la Samaritaine, pour sauver un quartier qui est en train de mourir. Les élus n'ont pas été assez réactifs quand ils ont su que la Samaritaine fermait

2°) On évoque aussi le projet d'un « hypermarché de 6 000 mètres² à la place d'une partie de la voirie souterraine ». Il semble que Caffet l'ait évoqué dans un article. (Caffet proteste avec la dernière vigueur ; il n'a aucune connaissance de l'existence de ce projet). Il semble aussi que Mangin est prévu une réserve pour cette destination dans ses dessins (nouvelles protestations de Caffet). Un hypermarché, dans lequel on fait des courses nombreuses et lourdes génère une forte circulation automobile, contradictoire avec les options qui ont été prises pour le cœur de Paris. Il faut lutter vigoureusement contre la perspective d'un hypermarché.

3°) Le problème du stationnement dans le quartier des Halles est évoqué plusieurs fois. Les stationnements de surface se réduisent. Les stationnements souterrains sont très cher (200 euros d'abonnement, par mois, pour les riverains). Or certains résidents des Halles travaillent dans des banlieues peu ou mal desservies par les transports en commun, et ne peuvent se passer de leur voiture. Il en découle une série d'interrogations sur la place de la voiture dans le centre de Paris. Certains prônent l'interdiction totale de la circulation, sauf dérogations évidentes, comme on le fait dans certaines villes étrangères. D'autres estiment que cette politique est impossible à mener : aucune grande agglomération du monde n'a réussi à maîtriser vraiment sa circulation automobile. La pollution atmosphérique du centre de Paris, mesurée par Airparif, s'aggrave, malgré « les mesures Baupin ». Combattre la voiture nécessite une politique très dynamique de développement des transports en commun. La ville elle-même est bien pourvue, mais il faut développer le métro en banlieue, multiplier les rocade et pas seulement des radiales. Cela nécessite une meilleure entente entre la ville et la région, pour mettre en œuvre « une véritable vision métropolitaine ».

4°) Le jardin Lalanne est un autre sujet d'inquiétude pour les habitants qui craignent sa disparition. Plusieurs personnes plaident avec conviction pour que « les enfants soient au cœur du projet des Halles », pour que « les Halles s'ouvrent aux enfants ». Deux positions apparaissent : celle de ceux qui veulent que le jardin Lalanne reste tel quel, et au même emplacement ; celle qui admet qu'un « jardin d'aventure » qui peut être conçu différemment, puisse être installé ailleurs dans le jardin.

5°) Un « réseau vert », cheminement piéton, cycliste, roller..., prévu pour tout Paris doit traverser les quartier des Halles. Qu'en est-il de ce projet ? On craint qu'il soit compromis.

6°) La RATP est à l'origine du projet de rénovation des Halles, qui découle de l'absolue nécessité de traiter, rapidement, les problèmes gravissimes de la sécurité dans la salle

d'échange et dans les couloirs et escaliers d'accès. Or, le calendrier actuel montre qu'il n'y aura aucun coup de pioche avant les municipales de 2008. La sécurité peut-elle attendre jusque là ? La sécurité des voyageurs exige qu'il y ait des entrées et sorties directes vers l'extérieur. Les commerçants s'y opposent. Ils veulent des sorties par paliers qui traversent les galeries marchandes. Le choix de la municipalité n'est pas clair à ce sujet. On ne sait pas trop quel est le parti adopté par le projet Mangin : des sorties directes ? et où ? « Il ne faut pas que la rénovation des Halles soit essentiellement destinée à enrichir Unibail ».

7°) Un intervenant interroge le maire sur la manière dont il a reçu l'article très critique d'Alain Le Garrec dans « ParisObs ».

Elisabeth Bourguinat lit un texte, au nom de l'association « Accomplir ».

« Monsieur le maire, nous souhaitons tout d'abord vous remercier pour trois décisions ou réalisations que nous vous devons cette année :

1°) Le choix du projet Mangin pour la rénovation des Halles ; merci d'avoir fait passer les choix d'urbanisme avant les choix d'architecture. Nous sommes convaincus que le moment venu, un architecte de talent pourra être trouvé pour donner à ce quartier, à travers le futur Carreau, un bâtiment aussi élégant et moderne que fonctionnel, et nous nous en réjouissons d'avance ;

2°) Nous voulons vous remercier également de nous avoir accordé un dispositif de concertation ambitieux, qui répond à la Charte de la concertation de 1996, et mentionner à ce sujet la parfaite qualité d'écoute et la bonne volonté de concertation de Jean-Pierre Caffet. Nous espérons maintenant que ce dispositif pourra être mis en route très rapidement, ce qui passe notamment par le fait de nommer un garant : avez-vous des candidats et savez-vous à quelle date cette nomination pourra être effectuée ? Quelle sera la date de la première réunion du comité permanent de concertation ? de la première réunion publique ? des premiers groupes de travail ?

3°) Nous voulons vous remercier enfin pour la création du marché alimentaire Saint-Eustache-Montmartre, dont le très grand succès prouve qu'il correspondait vraiment à un besoin ; aux quelques personnes qui craignent que ce marché puisse nuire aux commerces sédentaires de la rue Montorgueil, nous voudrions rappeler que depuis des années de nombreux commerces alimentaires ferment dans tout Paris et particulièrement dans ce secteur, pour deux raisons qui n'ont rien à voir avec la concurrence : l'absence de repreneurs, compte tenu de la désaffection pour certains métiers ; le pris très élevé des baux commerciaux, hors de portée pour des commerces alimentaires. Nous pensons que ce marché alimentaire, en renforçant l'attractivité du quartier sur le plan des commerces de bouche, va au contraire préserver la rue Montorgueil et lui donner un nouveau dynamisme.

4°) En revanche, nous sommes inquiets des bruits qui courent sur l'éventuelle suppression du jardin d'enfants Lalanne dont le programme officiel du projet des Halles indiquait pourtant que ce jardin « devait être conservé au regard de sa fréquentation, à moins de proposer sur le site un espace du même type « jardin d'aventure », d'une surface identique, paysagé, fermé et animé ». Nous comprenons que l'on puisse être tenté de faire table rase de l'existant pour donner la plus grande liberté possible à l'architecte qui construira le futur Carreau mitoyen, mais nous attirons votre attention sur le caractère vraiment exceptionnel de ce jardin et sur le très grand attachement des enfants du quartier, mais aussi des enfants de tout Paris, et même de l'étranger, à ce petit espace de 2 700 m². Bien qu'en 20 ans de fonctionnement aucun enfant n'ait subi le moindre accident, on nous a indiqué que l'évolution des normes de sécurité ne permettait pas de le reconstruire ailleurs. C'est pourquoi nous demandons que ce jardin soit maintenu sur son site et que cette contrainte fasse partie du cahier des charges imposé aux concepteurs du futur Carreau. Nous sommes convaincus que ceux-ci imagineront des solutions de qualité intégrant ce site exceptionnel »...

Les réponses des élus.

B. Delanoë répond à quelques questions. Ses adjoints compléteront. Il commence par féliciter les commerçants de la rue Montorgueil pour la qualité de leurs fournitures et prestations. Il n'y a pas de contradiction entre le commerce sédentaire de la rue Montorgueil et le commerce forain du marché de la rue Montmartre. « Pourquoi faudrait-il détester la rue Montorgueil pour aimer le marché Montmartre, ou détester le marché Montmartre pour aimer la rue Montorgueil ? ». La nouvelle dynamique commerciale du quartier profite à tout le monde. Le marché est demandé depuis très longtemps. Il constitue un élément important de convivialité du quartier. Il sera maintenu quelles que soient les protestations, mais des aménagements de détail peuvent être réalisés.

Beaucoup de blocages entravent la création d'une instance métropolitaine. La région est réticente. Les maires de banlieue ne veulent pas être dominés par la ville centre. Il faut pourtant réaliser des projets « transfrontaliers » avec les communes de la première couronne (par exemple, le recouvrement du périphérique vers la porte des Lilas). Pendant plusieurs années, il faudra enrichir les collaborations, pour créer une dynamique et lever les préventions. C'est seulement ensuite qu'on pourra parler d'institution métropolitaine.

La circulation automobile a diminué de 13 % à Paris. Il est impossible que la diminution de la pollution n'en profite pas. Pour le maire, « le stationnement résidentiel est plus important que le stationnement des visiteurs ». « Il faut développer le stationnement résidentiel à bon marché et les services y travaillent ». « c'est contre la circulation de transit qu'il faut le plus lutter ». Le Plan de Déplacement Urbain est actuellement en réflexion. Un important volet concerne précisément la limitation draconienne du trafic de transit au centre de Paris.

« Alain Le Garrec est mon ami depuis longtemps. Il n'a pas le même jugement que moi sur le dossier des Halles, mais je respecte son point de vue, tout en considérant qu'il ne correspond pas à la réalité. Cela ne nous empêchera pas d'aller ensemble de l'avant à l'avenir ». Le maire répète que « la concertation sur les Halles est exemplaire », et développe de nouvelles louanges à Caffet.

La municipalité s'est engagée à garder tout le jardin des Halles. Dans la nouvelle structure du jardin, il y aura, bien entendu, une grande place pour les enfants. « C'est tout de même étonnant qu'un maire célibataire et sans enfants, fasse tant pour les familles et pour les enfants, à Paris ! ». Gardera-t-on le jardin Lalanne dans sa conception et à sa place actuelle ? Le reconstituera-t-on ailleurs ? Fera-t-on un autre jardin pour les enfants ? Tout est discutable. Tout est ouvert à la concertation. Rien n'est décidé actuellement.

La municipalité centrale a la volonté de tenir sa promesse en ce qui concerne le réseau vert, mais se heurte actuellement au blocage d'un certain nombre de maires d'arrondissements.

Y. Contassot s'engage à nouveau « pour un léger accroissement de la superficie du jardin », et, en particulier de la superficie destinée aux enfants, aujourd'hui notoirement trop petite.

Mais, il n'y a rien d'arrêté à ce jour sur la consistance et l'aspect du jardin. Tout est ouvert à la concertation. Il n'existe aucun a priori. En fait, il faut bien comprendre l'enchaînement des phases : une concertation recueillant les différents points de vue relatifs au jardin futur, et pas seulement celui des riverains, premiers concernés, mais pas les seuls ; une commande faite aux techniciens pour élaborer le contenu d'un programme ; un projet dessiné du futur jardin ; une nouvelle concertation sur ce projet ; l'arbitrage final qui appartient aux élus. Les travaux du PDU ont commencé : ils intègrent largement les problèmes de pollution et de santé publique liée à la pollution.

A Cohen-Solal : le marché Saint-Eustache-Montmartre résulte d'une longue concertation, sous la houlette du maire du 1er arrondissement. Les commerçants de la rue Montorgueil ne peuvent pas dire qu'ils n'ont pas été consultés. Nous allons mettre immédiatement à l'étude les petites améliorations qui pourraient être mise en œuvre pour pallier les nuisances du marché. Il faut, en particulier, négocier avec la Préfecture de Police pour fixer l'heure de déménagement des voitures, la veille des jours de marché. Il faut peut-être, en effet, retourner

la façade des étalages. De toute façon « des commerces supplémentaires, c'est bon pour tout le monde ». En aucun cas, la ville ne reviendra sur cette décision. La municipalité a le souci de ce qui se passe dans le secteur de la Samaritaine. Pour commencer, elle envisage d'y situer un marché de Noël. Pour le reste, la négociation avec LVMH n'est pas évidente. Il n'y a pas de projet d'hypermarché dans la voirie souterraine : cessons de diffuser des rumeurs infondées.

J-P Caffet. « Il existe un accord largement majoritaire sur le projet de charte de la concertation, tel qu'il a été proposé par la ville » Quelques amendements peuvent encore être négociés, au delà de la date butoir du 15 octobre qui avait été annoncée. « A ce jour, le dispositif arrêté par la ville est non négociable, mais il peut encore être aménagé à la marge ». Il ressemble beaucoup à ce qui fonctionne correctement pour Seine-Rive-Gauche. Les négociations sont prêtes à aboutir dans la recherche d'un garant Il y en aura de toute manière un avant la fin de l'année. Le Comité Permanent de Concertation se réunira, pour la première fois, le 29 novembre prochain. Une réunion publique faisant le point du dossier des Halles est programmée pour le 14 décembre, mais la date et surtout le lieu sont encore à préciser. Tout est ouvert à la concertation, y compris en ce qui concerne le jardin Lalanne. Son déplacement n'est pas décidé, mais reste une possibilité. Il faut que certaines associations cessent de chercher à se renforcer en diffusant des rumeurs, ou en semant la panique. Après la concertation, les élus prendront leur responsabilité.

Le problème de la sécurité dans la salle d'échange est fondamental. C'est même lui qui a initié l'idée de la rénovation. On ne peut pas plaisanter avec cette affaire. Il s'agit d'un problème ancien qui a d'abord été posé par des rapports de la Préfecture de Police, concernant principalement les issues de secours. Des études existent, mais sont à poursuivre. Elles nécessitent une bonne collaboration entre les acteurs : la ville, la RATP-STIF, les organisations représentatives des commerçants de la galerie marchande. Ces discussions ont commencé. Elles doivent aboutir à la signature d'une convention partenariale destinée à co-financer et à accélérer ces études préalables. La clarification de la décentralisation des transports en Ile-de-France, de l'Etat vers la région devrait accélérer les choses, mais, à ce jour, aucune date pour le commencement des travaux ne peut être avancée.

Caffet découvre aujourd'hui le problème de l'hypermarché souterrain, dont il n'a jamais entendu parler et à propos duquel il n'a pu faire aucune déclaration (protestation de l'auteur de la question : « il y a un article de vous ; il y a la mention du projet Mangin » !) Caffet reste imperturbable.

Anne Hildago, qui préside la réunion depuis que le maire est parti, lève la séance.

Georges GONTCHAROFF